



L'ACTION MUNICIPALE

Votre municipalité vous informe • AOÛT 2016



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications
450 563-2505 #2507



Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air
450 563-2505 #2503



Chantal Lachaine
Culture, événements
et vie communautaire
450 563-2505 #2502



Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique
450 563-2505 #2506



Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450 563-2505 #2504



Bruno Allard
Service de l'environnement
450 563-2505 #2505



Depuis quelques semaines, les jeunes hippolytois ont commencé à fréquenter le tout nouveau parc d'hébertisme situé au Centre de plein air Roger-Cabana, tout juste derrière le garage municipal. C'est avec enthousiasme qu'ils ont ainsi pu franchir les huit modules du parc en profitant du plein air et d'une activité physique amusante. Destiné aux jeunes de 4 ans et plus, le nouveau site propose

également une aire de pique-nique où les familles peuvent se restaurer, en plein cœur de la nature.

Dès l'automne, le Service des loisirs compte y offrir une toute nouvelle activité organisée pour les jeunes. Consultez notre programmation !

Loi concernant la lutte au tabagisme

Le 26 mai dernier, le gouvernement provincial adoptait de nouvelles mesures visant à renforcer sa loi concernant la lutte au tabagisme.

Parmi les mesures les plus notoires dans le contexte municipal, la loi stipule que l'interdiction de fumer s'appliquera désormais :

- aux aires de jeux extérieures pour enfants ainsi qu'à tous les terrains sportifs y compris les aires de jeux d'eau, les pataugeoires et les planchodromes. Il est également interdit de fumer à moins de neuf mètres de toute partie du périmètre de ces lieux ;
- sur les terrains sportifs et de jeux, y compris les aires réservées aux spectateurs, qui sont fréquentés par des mineurs et qui accueillent le public;
- sur les terrains des camps de vacances de même que les patinoires et les piscines extérieures qui sont fréquentés par des mineurs et qui accueillent le public.

Les citoyens de Saint-Hippolyte sont donc invités à respecter cette nouvelle réglementation.



Assemblée du conseil municipal : reportée au **mardi 6 septembre** en raison de la Fête du travail.

www.saint-hippolyte.ca



Bibliothèque et Culture



450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca
www.mabibliotheque.ca



HEURES D'OUVERTURE
Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

À VOTRE SERVICE



Info-Loisirs et culture Automne 2016

La période d'inscriptions, pour la session de cours, se déroulera du **30 août au 8 septembre**. Veuillez vous référer à la programmation complète disponible en ligne ou insérée dans ce numéro.

PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

De retour dès le 3 septembre !

Heure du conte
1^{er} et 3^e samedi du mois, heure du conte et bricolage
Scrabble
Chaque jeudi de 13 h à 16 h
Cercle de lecture
2^e vendredi du mois



Camp de jour Tortilles et biblio

Tout au long de l'été, à raison d'une fois semaine, la bibliothèque a offert un moment privilégié à la jeune clientèle du Camp de jour Tortilles en leur proposant un quiz thématique et une heure du conte suivis d'une période de lecture libre. La bibliothèque entend poursuivre son implication l'an prochain car les bénéfices de cette activité furent nombreux notamment l'augmentation de nouveaux abonnés chez les jeunes familles.



Journées de la culture

Cette année, c'est la musique qui est mise de l'avant. Rappelons que les activités sont gratuites et ne requièrent aucune inscription !

29 septembre 19 h à 20 h

Spectacle aux tonalités musicales qui nous fait revivre le passé de Rose-Imelda | +50 ans

Au rythme des pages qui défilent sous ses doigts, Rose-Imelda nous partage le contenu de son journal intime tantôt avec humour, tantôt avec sagesse.

Collaboratrice : Lorraine David, Les Contes Géants

1^{er} octobre 10 h 30 à 11 h 10

Concert, café et brioches ! | Pour tous

Autour d'un bon café et d'une tablée garnie de brioches s'élèveront les voix mélodieuses de six chanteurs du groupe choral Musikus Vivace. Chants a cappella en français et en anglais. Une période d'échange suivra la prestation musicale.

Collaborateur : Groupe choral Musikus Vivace !

30 septembre 19 h à 21 h

Diffusion de courts métrages insolites | +13 ans

Le Festival SPASM est heureux de vous faire découvrir dix courts métrages insolites qui ont charmé des publics variés et ce, à travers le monde. Lauréate de plusieurs prix, la programmation est issue de la 14^e édition du Festival à l'exception de deux créations hippolytoises réalisées en collaboration avec notre jeune relève.

Collaborateur : Festival SPASM

13 h à 15 h

Atelier chant et musique | Pour tous

Jouer de la musique, composer des chansons ou même chanter... ça s'apprend ! L'une chante et l'autre est musicien. Ensemble, ils forment le duo parfait pour initier le public à la musique comme au chant.

Collaborateurs : Pascal Mailloux, musicien et Josianne Villeneuve, chanteuse

EXPOSITIONS

RAPPEL

Expo collective Au cœur du village

30 photographes amateurs d'ici
Jusqu'au 6 septembre

Cette exposition illustre la beauté du noyau villageois à travers ses particularités qui la distinguent.

Grand public et amateurs de photo sont conviés à venir admirer, une dernière fois, ces images inédites.

Ginette Lavigne et Jolic

Les polychromées

Leur passion commune pour l'art de créer est l'évidence même. Que ce soit à travers les peintures de Ginette Lavigne ou les sculptures de Louise Jolicoeur (Jolic), le spectateur prendra part à un univers mis en scène par la couleur, les textures et le mouvement. Une vision à partager, un duo d'artistes à découvrir !



Ginette Lavigne



Jolic

Vernissage 7 septembre | 5 à 7

Faites connaissance avec les artistes qui seront sur place. Bouchées apéritives. Bienvenue à tous !

Loisirs et Plein air

Aménagement du nouveau sentier au Centre de plein air Roger-Cabana : c'est parti !

Certains habitués auront peut-être remarqué du travail mécanique et un va-et-vient inhabituel à l'extrémité est de la piste de ski no 1 du Centre de plein air Roger-Cabana depuis quelques semaines.

Deux kilomètres de sentier

Toute cette activité est liée à l'aménagement d'un nouveau sentier qui, dès le mois d'août, s'échelonne sur plus d'un km pour le bonheur des cyclistes et des randonneurs. Le projet, qui devrait être complété en entier dès l'automne, comptera au total 2 km de sentier. Effectué par la firme Design et Aménagements de Sentiers François Letourneau, le travail actuel consiste à retirer le couvert végétal et à niveler le sol minéral sur une largeur d'environ 1,5 mètre, à l'aide d'une mini pelle mécanique. Ainsi dégagé, le sol minéral tend à durcir permettant d'éviter les fissures et l'érosion.

Vocations diverses

La vocation de ce sentier sera appelée à changer au fil des saisons. En été et en automne, on pourra ainsi y pratiquer le vélo de montagne, la marche et la course alors qu'en hiver, les raquetteurs pourront se prévaloir de ce superbe aménagement qui met en valeur une splendide forêt de conifères matures et une vue magnifique sur plusieurs sommets !

Les amateurs de plein air y sont conviés dès maintenant !



En collaboration avec la Fondation Lucie et André Chagnon

Un croque-livres pour Saint-Hippolyte !

Les familles de Saint-Hippolyte pourront profiter d'un libre accès à des lectures partagées grâce à un Croque-Livres qui sera installé dès le 30 août prochain au parc Aimé-Maillé. Destiné aux enfants âgés de 0 à 12 ans et inspiré du mouvement nord-américain « Prends un livre ou donne un livre », ce projet vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture.

L'utilisation du Croque-Livres s'avère un jeu d'enfant ! Les jeunes hippolytois seront ainsi invités à prendre ou à offrir un livre qu'ils souhaitent échanger et du même coup, à répandre le plaisir de lire au sein de leur communauté. On pourra profiter du Croque-Livres sur une période de six mois par année, soit de mai à octobre inclusivement.

De petites mains à contribution

Offerte par l'organisme La voix des Parents RDN, la nouvelle boîte de partage sera alimentée par la bibliothèque et la population de Saint-Hippolyte puisque c'est d'abord la contribution de la communauté qui assure le succès d'un tel projet. Par ailleurs, ce sont les jeunes artistes en herbe du Centre de la Petite Enfance L'Arche de Pierrot qui mettront leur talent à profit pour sa décoration. Un projet artistique qui assurera à ce nouveau Croque-Livres une personnalité unique et une présence haute en couleurs !

Une initiative qui prend de l'ampleur

À la base de cette initiative, la Fondation Lucie et André Chagnon qui, à l'origine, aura constitué un comité de partenaires ayant comme objectif la promotion du plaisir de la lecture chez les jeunes. Ce comité comprend l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Ville de Montréal), l'Association québécoise des CPE, le Comité d'action locale Vaudreuil-Soulanges, la Corporation de développement communautaire de Rosemont, la Fondation pour l'alphabétisation et la Ville de Laval. De nombreuses communautés au Québec se sont jointes au mouvement qui a donné naissance à plus de 500 Croque-Livres partout au Québec.

Travaux publics

INFO-TRAVAUX

La Municipalité de Saint-Hippolyte fera exécuter des travaux d'émondage sur certaines rues au cours du mois d'août. Les travaux consistent à dégager l'emprise des chemins des arbres et branches qui encombrant ces espaces afin d'améliorer la sécurité et d'en faciliter l'entretien.

Toute personne qui possède une propriété en bordure des lieux visés et où se situe un arbre(s) décoratif ou une haie(s) en empiètement sur cette dernière, peut transmettre des précisions sur ses aménagements paysagers avant l'exécution des travaux. N'hésitez pas à communiquer avec le Service des travaux publics au 450 563-2505, poste 2256.



Les lieux visés pour les travaux sont :

- 117^e avenue, de la rue José à la 124^e avenue
- 36^e avenue, du chemin du lac Bleu au chemin des Hauteurs
- 121^e avenue, du no 3 au no 56
- 120^e avenue, de la 117^e avenue au no 21
- 218^e avenue, du no 17 à la 217^e avenue
- Rue Sigouin, de la 128^e avenue à la rue Boucher
- Rue Napoléon, de la rue Laberge au no 20
- 305^e avenue, divers endroits entre le chemin du lac de l'Achigan et le no 846
- 310^e avenue, de la 305^e avenue au no 56
- 125^e avenue, du chemin du lac Connelly au no 11
- 126^e avenue, du no 26 à la 127^e avenue
- 127^e avenue, du no 20 à la 129^e avenue
- 135^e avenue, de la 129^e à la 145^e avenue
- 145^e avenue, de la 135^e avenue au chemin du lac Connelly
- Rue des Érables, du chemin lac Connelly au no 76
- 342^e avenue, au complet
- 347^e avenue, au complet
- 360^e avenue, au complet
- 325^e avenue, de la 305^e avenue au no 36
- 383^e avenue, du chemin du lac de l'Achigan au no 71
- 385^e avenue, du chemin du lac de l'Achigan au no 28
- 388^e avenue, du chemin du lac de l'Achigan au no 201
- 411^e avenue, du chemin du lac de l'Achigan à la 411^e avenue
- 412^e avenue, du chemin du lac de l'Achigan à la 415^e avenue
- 415^e avenue, du chemin du lac de l'Achigan au no 149
- 465^e avenue, du chemin de Mont-Rolland au no 265
- Chemin des Buttes, entre les no 127 et 140
- Chemin du lac Bleu, du chemin des Hauteurs à la 37^e avenue
- Rue Lebeau, du chemin des Hauteurs au no 3
- 124^e avenue, de la 117^e avenue au no 30
- Chemin Le Long du lac, du chemin du lac Connelly au no 55
- Chemin de la Carrière, du chemin du Roi à la rue du Domaine
- 326^e avenue, entre les no 5 et 55
- 501^e avenue, du chemin des Hauteurs au no 9
- Chemin du lac à l'Ours sud, entre le no 52 et le 305
- Rue de la Chaumine, entre les no 8 et 28

Merci de votre précieuse collaboration !

CROQUE
LIVRES



TU M'AS PRIS DANS
UN CROQUE-LIVRES.
N'OUBLIE PAS
DE ME PARTAGER!

WWW.CROQUELIVRES.CA

Environnement



Venez rencontrer des oiseaux de proie

Venez rencontrer des oiseaux de proie entraînés en découvrant l'agilité d'une buse, la majesté d'un faucon, les secrets d'une chouette et le regard d'un hibou à l'occasion des spectacles animés par l'organisme **Faucon-Éduc.**

Prévoir des vêtements adaptés aux conditions climatiques, car l'événement se tiendra à l'extérieur.

En cas de forts vents ou de pluie intense, l'événement aura tout de même lieu, mais sera déplacé à l'intérieur du pavillon Roger-Cabana.

INFO : 450 563-2505 # 2257

**Le samedi 17 septembre
au parc Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs**

**3 représentations
11 h - 13 h - 15 h
Entrée libre**



FOSSES SCÉLLÉES :

Pensez à vidanger

Vous recevrez des invités au cours du long week-end de la Fête du travail? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d'avoir l'esprit tranquille et de profiter pleinement de ce congé. Pour un rendez-vous, communiquez avec Bearegard au 450 565-4718 ou 1 877 588-6868.

Devrait-on nourrir les canards?

De nombreux organismes, regroupements et spécialistes s'entendent pour dire qu'il ne faut pas nourrir les canards sauvages et autres oiseaux aquatiques.

En effet, nourrir les canards les rend dépendants de la nourriture humaine, ce qui peut atténuer leur instinct migrateur, engendrer chez eux des comportements nuisibles et diminuer leur méfiance naturelle, les rendant ainsi plus vulnérables face aux prédateurs.

Les canards ne peuvent retrouver les éléments essentiels dont ils ont besoin pour vivre dans le pain et autres gâteries offertes par l'humain, ce qui les expose davantage aux maladies et augmente les risques de malnutrition. Leur menu naturel se compose de plantes aquatiques, d'insectes, d'amphibiens et de petits poissons, une alimentation riche en nutriments. Par ailleurs, les nutriments du pain que les canards ne mangent pas peuvent s'accumuler et accélérer la

croissance des algues.

La concentration d'un grand nombre d'oiseaux aquatiques dans un secteur limité augmente considérablement le danger de transmission de maladies, tant pour les canards que pour l'humain. Un important regroupement d'oiseaux aquatiques peut effectivement devenir un vecteur de transmission, entre autres, de la dermatite du baigneur. Pour plus de renseignements concernant la dermatite du baigneur, consultez le www.msss.gouv.qc.ca

Ces regroupements d'oiseaux entraînent également l'émission d'une grande quantité d'excréments et par conséquent, de coliformes fécaux dans l'eau, ce qui peut affecter la qualité de l'eau de baignade et de consommation.



Pour une cohabitation harmonieuse avec la faune sauvage

Il arrive que les animaux sauvages qui cohabitent avec nous deviennent importuns en endommageant nos parterres, fleurs et jardins, en fouillant dans nos ordures à la recherche de nourriture, en creusant des terriers sous nos bâtiments, ainsi qu'en s'établissant dans nos habitations ou encore, sur nos plages et terrains.

Il est pratique courante de capturer les animaux sauvages devenus trop familiers pour les relocaliser. Or, si le milieu duquel l'animal est retiré demeure invitant pour la faune du fait qu'il comble toujours les besoins fondamentaux, soit l'alimentation, l'abri et la reproduction, cet animal est rapidement remplacé dans le milieu afin de

rétablir l'équilibre. Nous nous retrouvons alors avec le même nombre d'animaux et les mêmes problèmes.

L'application de **méthodes préventives**, au niveau des sources d'alimentation et des abris, permet d'enrayer la majorité des problématiques rencontrées lorsque les animaux sauvages se trouvent au mauvais endroit, au mauvais moment. Veuillez toutefois noter que toute intervention à l'endroit des animaux importuns doit être guidée par un souci premier de mise en valeur et de conservation.

Voici quelques exemples d'interventions qui pourront vous aider :



Bernaches

- Ne pas les nourrir. • Rendre les lieux inhospitaliers : Les bernaches aiment les herbes courtes et les terrains dégagés. Une fois ces caractéristiques modifiées, les sites n'auront plus le même attrait. • Cesser de tondre le gazon • Planter des arbres et des arbustes. • Couper l'accès à l'eau en plantant de la végétation. Les bernaches recherchent les plans d'eau pour boire, nager et échapper aux prédateurs. Si l'accès est coupé, le site perd de son attrait.
- Détranger les bernaches souvent et de façon irrégulière, en combinant son et lumière.



Castors

- Protéger les arbres en entourant le tronc avec un grillage de métal dont la maille est de 1 à 2 cm. Il est possible également de badigeonner les troncs à l'aide d'un mélange de peinture et de sable. • Modifier l'habitat en favorisant la présence de résineux. • Éviter de déboiser la bande riveraine afin de limiter la repousse de jeunes arbres. • Pour le contrôle du niveau des eaux ou le démantèlement d'un barrage, vous référer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



Écureuils

- Pour éviter les introductions dans la maison, cabanon, etc., fermer toutes les ouvertures avec un grillage métallique fort d'une maille de 1 cm ou moins. Tailler les arbres afin de conserver une distance de plus de 3 mètres entre ceux-ci et le bâtiment. • Autour des fils électriques, installer des tuyaux de plastique de 60 cm de long et de 5 à 7 cm de diamètre. Le tuyau doit être mobile de façon à tourner autour du fil et faire chuter l'écureuil. • Suspendre les mangeoires à l'aide d'un long fil métallique à diamètre réduit. Installer un cône inversé au-dessus ou en-dessous des mangeoires, selon qu'elles soient suspendues ou ancrées dans le sol. Les mangeoires doivent être installées à au moins 1,5 mètre du sol et 3 mètres de tout endroit où l'écureuil pourrait s'élancer.



Marmottes

- Pour protéger le potager, installer une clôture de grillage métallique tout autour dont : • Une section de 25 à 30 cm enfouie dans le sol; • Une section médiane de 1 mètre de haut et fixée à l'aide de piquets; • Une section du haut de 30 à 45 cm légèrement repliée vers l'extérieur.



Moufettes et rats laveurs

- Mettre les ordures dans un contenant ou un coffre étanche et solide. Éviter de laisser les ordures dehors pendant la nuit, car ces animaux sont nocturnes.
- Pour éviter qu'ils ne se réfugient dans nos bâtiments, boucher tout accès près du sol, pour les moufettes, avec de la broche, de la tôle ou du ciment. Pour le raton laveur, ne pas oublier également de bloquer l'accès au grenier et à la cheminée (sans obstruer celle-ci).